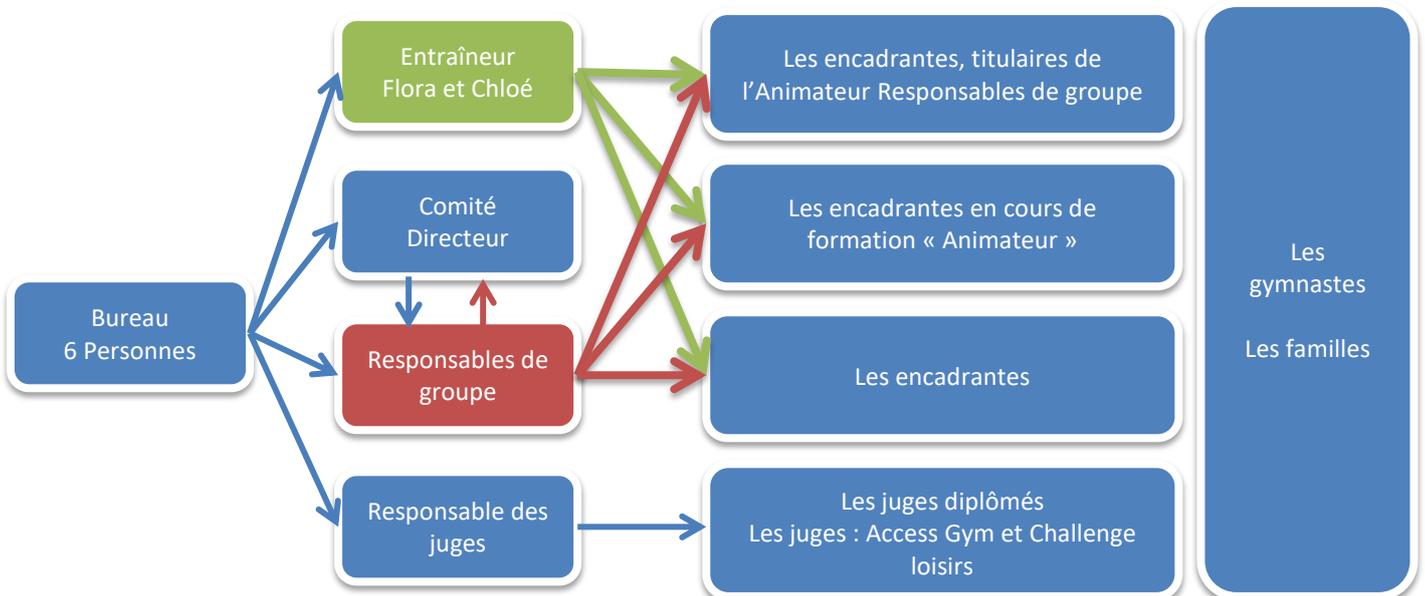




## Règles de vie lorsque l'on est membre de l'Etoile Parthenaisienne

Afin que la vie du club et les cours de gym se passent au mieux, c'est-à-dire dans une ambiance de travail propice à l'épanouissement de chacun avec ses possibilités, et sa motivation, voici les règles de vie que nous allons demander à chacun(e) de suivre au sein de l'Etoile Parthenaisienne.

Tout d'abord, voici le rappel de tous les membres qui ont un rôle au sein de ce club.



- Prévenir en cas d'absence. En cas d'absences répétées, le bureau pourra décider de refuser l'accès en compétition à la gymnaste.
- Respecter l'horaire de début du cours. En cas de retard de 15 minutes ou plus, l'encadrante et/ou l'entraîneur pourra refuser l'accès au cours.
- Respecter la demande des encadrantes et/ou des entraîneurs : parade, exercice proposé, matériel à utiliser
- Toute parade entre gymnaste est interdite sauf demande et/ou autorisation de l'entraîneur et/ou encadrante
- Se parler correctement, l'insolence ne peut pas être acceptée lors de nos communications
- Aider les encadrantes et/ou entraîneurs à ranger le matériel
- Les échanges liés au cours sont possibles, mais le « bavardage » est interdit durant la durée du cours
- Poser les questions, chercher à comprendre lorsque que vous n'êtes pas d'accord avec une consigne est plus constructif que de se bloquer dans son coin.
- Veiller à remplir les tableaux de co-voiturage pour les compétitions et s'impliquer dans la répartition des trajets tout au long de l'année.
- Faire preuve de bienveillance, de confiance et de respect envers les autres gymnastes, les encadrantes/entraîneurs, les familles, les membres du bureau et du Comité Directeur et l'ensemble des acteurs du club.

Tout manquement à ces règles de vie entraînera des sanctions qui pourront être prises exclusivement par l'entraîneur ou un membre du bureau dans la liste ci-dessous :

Le bureau sera averti de tout manquement à l'un de ces points et de toute exclusion par écrit :

1. Exclusion du cours pouvant aller de 15 minutes jusqu'à la durée du cours complet
2. Exclusion des cours d'1 semaine possible, en accord avec le bureau
3. L'accès à un groupe compétition pourra être remis en cause pour l'année suivante

Faites confiance à vos entraîneurs qui ont été formés pour construire les cours.

Ces règles de vies pourront évoluer en fonction des problèmes que nous pourrions rencontrer dans l'année.